

Nombre de conseillers en exercice : 46 soit 1000 voix

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin à quatorze heures trente

**PRÉSENTS** : 18 soit 809 voix, le Comité Syndical étant réuni à Guignen (35)

**VOTANTS (DONT X POUVOIRS)** : 22 dont 4 pouvoirs après convocation légale,

**DATE DE CONVOCATION** : le 01/06/2022

## Comité syndical du 17 juin 2022

### Étaient présents :

Bertrand ROBERDEL, Arc Sud Bretagne - Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté - Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande - Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté - Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté - Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté - Jean-François MARY, Redon Agglomération - Pascal HERVE, Rennes Métropole - Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté - Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Bernard LE GUEN, CAP Atlantique - Bruno LE BORGNE, Syndicat Eau du Morbihan - Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35 - François CHENEAU, CARENE - Yann SOULABAILLE, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine - Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

### Ont donné pouvoir :

Aude de la Vergne, Vitré Communauté à Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté – Joseph DAVID, CAP Atlantique collègue EPCI à Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collègue Eau potable – Jean RONSIN, Montfort Communauté à Daniel HOUITTE, Val d'Ille Aubigné - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté à Pascal HERVÉ, Rennes Métropole.

### Étaient absents et excusés :

Régine ROSSET, Arc Sud Bretagne - Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté - Annabelle QUENTEL, Bretagne Romantique - Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande - Joseph DAVID, CAP Atlantique - Claude BODET, CAP Atlantique - Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval – Christiane JOUBIOUX, Centre Morbihan Communauté - Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté - Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Fabrice GENOUËL, De l'Oust à Brocéliande Communauté - Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres - Romuald MARTIN, CC Erdre et Gesvres - Olivier DEMARTY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Claire THEVENIAU, Communauté de communes de Nozay - Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la Région de Blain - Rita SCHLADT, Communauté de communes de la Région de Blain - Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Stéphane PIQUET, Liffré-Cormier Communauté - David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté - Jean RONSIN, Montfort Communauté - Fabienne BONDON, Montfort Communauté - Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté - Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté - Bernard LECUYER, Pontivy Communauté - Daniel AUDO, Pontivy Communauté - Raymond HOUEIX, Questembert Communauté - Yohann MORISOT, Redon Agglomération - Didier CHAPELLON, Rennes Métropole - Ludovic BROSSARD, Rennes Métropole - Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté - Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté - Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban communauté - Philippe CHEVREL, Saint-Méen-Montauban Communauté - David DUGUEPEROUX, Val d'Ille-Aubigné Communauté - Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Aude de la VERGNE, Vitré Communauté - Michel ERRARD, Vitré Communauté - Claude BODET, CAP Atlantique - Joël SIELLER, Syndicat Mixte Ouest 35 - Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan - Eric PROVOST, CARENE - Delphine ALEXANDRE, Région Bretagne - Franck PICHOT, Département d'Ille-et-Vilaine - Chloé GIRARDOT-MOITIE, Département de Loire-Atlantique.

\* \*

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services d'Eaux & Vilaine.*

## Délibération Comité syndical du 17 juin 2022

### **GOVERNANCE – Modification de la composition de la CAO**

Les représentants à la commission d'appel d'offres (CAO) ont été désignés le 6 novembre 2020. Par une délibération en date du 24 septembre 2021, la Présidence de la CAO a été délégué au Vice-Président en charge des Finances et des Ressources Humaines.

Elle est composée de 5 titulaires et 5 suppléants :

**5 titulaires :**

**M. Bernard LE GUEN** - CAP Atlantique

**M. Patrick HENRY** - Roche aux Fées Communauté

**M. Alain GUIHARD** - Arc Sud Bretagne

**M. Philippe JOUNY** - Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas des Bois

**M. Jacques LARRAY** - Vallons de Haute Bretagne Communauté

**5 suppléants :**

**M. Bruno LE BORGNE** – Syndicat Eau du Morbihan

**M. Jean-Claude BELINE** - Pays de Châteaugiron Communauté

**M. Yohann MORISOT** - Redon Agglomération

**M. Stéphane ROUAULT** - Ploërmel Communauté

**M. Jean RONSIN** - Montfort Communauté

M. Alain GUIHARD ayant quitté ses fonctions comme délégué d'Arc Sud Bretagne au Comité Syndical de l'EPTB, il est nécessaire de le remplacer au sein de la Commission d'Appel d'Offre (CAO).

**Il est proposé au Comité Syndical de désigner un nouveau membre titulaire au sein de la CAO.**

**Le Comité Syndical à l'unanimité, soit à 793 voix sur 793 désigne M. Bertrand ROBERDEL comme nouveau membre de la Commission d'Appel d'Offres.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président d'Eaux & Vilaine**

**Jean-François MARY**

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services d'Eaux & Vilaine.*